



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL
MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ARRÊTÉ DU 30 Septembre 2015

fixant la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs de deuxième classe ouvert au titre de l'année 2015 au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Poitiers

Le directeur régional, de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale Poitou-Charentes ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L. 393 et suivants et R. 396 à R. 413 ;

Vu le décret n° 2000-1317 du 26 décembre 2000 portant déconcentration en matière de recrutement de certains personnels du ministère de l'emploi et de la solidarité ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'État ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs de 2^{ème} classe (CREPS de Poitiers) ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La composition de la commission de sélection du recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs de deuxième classe ouvert au titre de l'année 2015 au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Poitiers est fixée comme suit :

Membre titulaire

- M Patrice BEHAGUE, directeur du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Poitiers, président ;

Membre suppléant : M. Christian TARDY, directeur régional-adjoint à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Poitou-Charentes ;

Membre titulaire

- Mme Nathalie SAVIGNY, Secrétaire Générale, Responsable du pôle Ressources Humaines et Affaires Générales et de la Mission Observation-Stratégie-Animation à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Poitou-Charentes ;

Membre suppléant : Mme Nathalie DUCOURET, responsable cellule communication Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Poitou-Charentes ;

Membre titulaire

- M. Olivier QUEHEN, gestionnaire et RH du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Poitiers ;

Membre suppléant : M. Eric DUDOIT, Directeur-adjoint du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Poitiers ;

Membre Titulaire

- Mme Valérie BOUTINON, Correspondante ressources Humaines à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Poitou-Charentes ;

Membre suppléant : Mme Florence PAQUIN, gestionnaire de la cellule MOSTRA

ARTICLE 2 :

Le directeur régional, de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale Poitou-Charentes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 30 septembre 2015

**Pour le directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale**

et par délégation

Le Chef de pôle

Nathalie SAVIGNY